

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE COOKSHIRE-EATON

SÉANCE DU 12 AVRIL 2021

Session régulière du conseil, sous la présidence de madame Sylvie Lapointe, mairesse, tenue exceptionnellement à huis clos par vidéoconférence le 12 avril à 19 heures, conformément à l'arrêté numéro 2020-004 de la ministre de la Santé et des Services sociaux du Québec daté du 15 mars 2020, et à laquelle sont présents les membres suivants formant le conseil :

Madame Louise Gosselin, conseillère du district 1
Monsieur Mario Gendron, conseiller du district 2
Monsieur Roger Thibault, conseiller du district 3
Monsieur Marcel Charpentier, conseiller du district 4
Monsieur Pete Lachance, conseiller du district 5
Monsieur Michel Mercier, conseiller du district 6

Sont également présents, monsieur Martin Tremblay, directeur général/secrétaire-trésorier et madame Danika Dubé-Ruel, technicienne à la direction et au greffe.

- A) Présences et ouverture de la séance du 12 avril 2021 par madame Sylvie Lapointe, mairesse.**
- B) Adoption de l'ordre du jour de la séance du 12 avril 2021.**
- C) Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 1^{er} mars 2021**
- D) Adoption du procès-verbal de la réunion de travail du 6 avril 2021.**
- E) Période de questions.**
- F) Correspondance.**
- G) Autres sujets - Activités de proximité.**
 - 1) Destruction de documents selon le calendrier de conservation émis par le Guide de gestion des documents municipaux.
 - 2) Autorisation de signature du contrat avec l'agent immobilier David Fraser pour la vente du terrain situé sur la rue de la Station.
 - 3) Lettre d'entente no 11 – Autorisation de signature de la lettre d'entente no 11 concernant le retour progressif du congé de maternité de madame Françoise Ruel.
 - 4) Dufresne, Savary & Associés inc. – Facture concernant les honoraires professionnels pour l'évaluation du terrain situé sur la rue de la Station à Sawyerville.
 - 5) EXP – Facture d'honoraires professionnels au 5 mars 2021 concernant l'approvisionnement en eau potable à Johnville.
 - 6) Facture de Protection incendie Viking Inc.
 - 7) Cain Lamarre – Facture concernant les honoraires professionnels pour le dossier de la Fondation Essania.

- 8) Cain Lamarre – Facture concernant les honoraires professionnels en date de janvier 2021.
- 9) Ressources humaines, service des loisirs – Embauche d'une coordonnatrice aux camps de jour pour l'année 2021.
- 10) Démission de monsieur Patrick Vallée à titre de journalier conducteur de véhicules lourds.
- 11) Appel d'offres concernant l'abat-poussière pour 2021-2022-2023 – Adjudication de contrat.
- 12) Nomination de monsieur Christian Biron à titre de journalier conducteur saisonnier.
- 13) Nomination de monsieur Jean-Guy Désindes à titre de journalier conducteur véhicules lourds permanent complet.
- 14) Nomination de monsieur Tim Jervis-Read à titre de journalier conducteur permanent saisonnier.
- 15) Nomination de monsieur Curtis Vallée à titre de journalier permanent saisonnier.
- 16) Offre de service de F. Lapointe et fils concernant le forage vertical de la source du parc écoforestier.
- 17) Offre de service de LNA no 4723 concernant le forage exploratoire de la source Lavigne.
- 18) Demande de subvention au PIIRL.
- 19) Autorisation d'échange de lots avec monsieur Jean Tremblay et madame Lucie Foucault dans le secteur Johnville.
- 20) Autorisation d'échange de lots avec madame Nancy Ménard dans le secteur Johnville.
- 21) Demande de dérogation mineure numéro 2021-02-002.
- 22) Demande de dérogation mineure numéro 2021-03-003.
- 23) Demande de dérogation mineure numéro 2021-03-004.
- 24) Demande de dérogation mineure numéro 2020-11-004.
- 25) Appui à Unis pour la faune.
- 26) UMQ – Campagne « La démocratie dans le respect, par respect pour la démocratie ».
- 27) Journée Natalie Champigny.
- 28) Renouvellement de l'autorisation de consommation d'alcool dans certains lieux publics de Cookshire-Eaton durant le période estivale 2021.
- 29) Relocalisation de la bibliothèque de Sawyerville – Nouveau bail.
- 30) MTQ – Demande de dédommagement concernant le dossier Mitchell/251.
- 31) Dépôt du rapport financier et du rapport du vérificateur pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2020.
- 32) Cain Lamarre – Offre de service juridique 2021.

33) Le boisé de Cookshire inc. – Facture pour la phase finale du projet résidentiel.

H) Autres sujets - Activités d'agglomération.

1) Embauche de pompiers.

2) Résultat du tirage au sort pour déterminer l'ancienneté des nouveaux pompiers.

3) Municipalité de La Patrie – Autorisation de signature de l'entente pour le prêt d'officier.

I) Propositions des membres du conseil.

J) Avis de motion.

1) Règlement 278-2021 – Modification 258-2019 – Général – SQ – Nuisance – Article 68.

K) Étude et adoption de règlements.

L) Comptes du mois.

M) Varia.

1) Garage de monsieur Therrien.

N) Période de questions.

O) Ajournement ou clôture de la séance.

A. Présences et ouverture de la séance du 12 avril 2021 par madame Sylvie Lapointe, mairesse.

Madame Sylvie Lapointe, mairesse, déclare l'ouverture de la présente séance du 12 avril 2021 à 19 h 00.

B. Adoption de l'ordre du jour de la séance du 12 avril 2021.

Résolution 2021-04-7714

Proposé par le conseiller Mario Gendron, appuyé par le conseiller Michel Mercier, il est résolu que le conseil de la Ville de Cookshire-Eaton adopte l'ordre du jour de la séance régulière du 12 avril 2021 tel que remis à chaque membre du conseil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C. Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 1^{er} mars 2021.

Résolution 2021-04-7715

Proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par le conseiller Marcel Charpentier, il est résolu que le procès-verbal de la séance régulière du 1^{er} mars 2021 soit adopté tel que remis à chaque membre du conseil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D. Adoption du procès-verbal de la réunion de travail du 6 avril 2021.

Résolution 2021-04-7716

Proposé par le conseiller Mario Gendron, appuyé par la conseillère Louise Gosselin, il est résolu que le procès-verbal de la réunion de travail du 6 avril 2021 soit adopté tel que remis à chaque membre du conseil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

E. Période de questions.

Considérant la fermeture au public des séances du conseil municipal telle qu'édictée par les mesures gouvernementales pour la COVID-19 et suivant les recommandations de la FQM et l'UMQ, la publication sur les deux sites internet de la Ville du présent ordre de jour a été faite le 12 avril 2021.

F. Correspondance.

Résolution 2021-04-7717

Fédérale
(Aucune);

Provinciale

1. Prix de la justice du Québec – Appel de candidatures 2021;
2. Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) – Remerciement en temps de pandémie;

Municipale

3. MMQ – Part de la ristourne 2020 de la MMQ;

Scolaire
(Aucune);

Associations

4. Transport de personnes HSF – Communiqué « Le transport pour la vaccination « C'est gratuit » »;
5. Canadien Pacifique – Application d'herbicides pour l'entretien annuel des emprises ferroviaires de la compagnie Canadien Pacifique (CP) pour l'année 2021.

Offres de service
(Aucune).

Proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par la conseillère Louise Gosselin, il est résolu que la correspondance soit versée aux archives municipales.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

G. Autres sujets - Activités de proximité.

- 1) Destruction de documents selon le calendrier de conservation émis par le Guide de gestion des documents municipaux.

Résolution 2021-04-7718

CONSIDÉRANT que la Ville de Cookshire-Eaton souhaite procéder à la destruction de documents;

CONSIDÉRANT que la destruction de ces documents respecte le calendrier de conservation présenté dans le Guide de gestion des documents municipaux;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par la conseillère Louise Gosselin, appuyé par le conseiller Roger Thibault et résolu d'autoriser la destruction des documents suivants :

Chemise	Année
SIPC	2014 et moins
Comptes fournisseurs	2014 et moins.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 2) Autorisation de signature du contrat avec l'agent immobilier David Fraser pour la vente du terrain situé sur la rue de la Station.

Résolution 2021-04-7719

Il est proposé par le conseiller Pete Lachance, appuyé par le conseiller Marcel Charpentier et résolu d'autoriser le directeur général, Martin Tremblay, a signé le contrat avec l'agent immobilier, monsieur David Fraser, concernant la vente du terrain vacant situé sur la rue de la Station (lot 4 488 096, cadastre du Québec) dans le secteur de Sawyerville.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 3) Lettre d'entente no 11 – Autorisation de signature de la lettre d'entente no 11 concernant le retour progressif du congé de maternité de madame Françoise Ruel.

Résolution 2021-04-7720

Proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par le conseiller Michel Mercier, il est résolu que la mairesse et le directeur général/secrétaire trésorier sont autorisés à signer, pour et au nom de la Ville de Cookshire-Eaton, la lettre d'entente no 11 avec le Syndicat des travailleuses et travailleurs de la Ville de Cookshire-Eaton-CSN concernant le retour progressif du congé de maternité de madame Françoise Ruel, technicienne à la direction et au greffe.

Cette lettre d'entente est annexée à la présente résolution et en fait partie intégrante.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 4) Dufresne, Savary & Associés inc. – Facture concernant les honoraires professionnels pour l'évaluation du terrain situé sur la rue de la Station à Sawyerville.

Résolution 2021-04-7721

Proposé par le conseiller Pete Lachance, appuyé par le conseiller Marcel Charpentier, il est résolu d'autoriser le paiement de la facture de Dufresne, Savary & Associés inc. au montant de 1 149,75 \$ (taxes incluses) concernant les honoraires professionnels pour l'évaluation du terrain située sur la rue de la Station à Sawyerville.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 5) EXP – Facture d'honoraires professionnels au 5 mars 2021 concernant l'approvisionnement en eau potable à Johnville.

Résolution 2021-04-7722

Proposé par le conseiller Mario Gendron, appuyé par la conseillère Louise Gosselin, il est résolu d'autoriser le paiement de la facture de EXP au montant de 8 665,67 \$ (taxes incluses) concernant l'approvisionnement en eau potable à Johnville.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6) Facture de Protection incendie Viking Inc.

Résolution 2021-04-7723

Proposé par le conseiller Michel Mercier, appuyé par le conseiller Mario Gendron, il est résolu d'autoriser le paiement de la facture de Protection incendie Viking inc. au montant de 24 420,69 \$ (taxes incluses) concernant une correction de la pompe au poste d'incendie Shermag.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7) Cain Lamarre – Facture concernant les honoraires professionnels pour le dossier de la Fondation Essania.

Résolution 2021-04-7724

Proposé par le conseiller Pete Lachance, appuyé par le conseiller Roger Thibault, il est résolu d'autoriser le paiement de la facture de Cain Lamarre au montant de 334,11 \$ (taxes incluses) concernant le dossier de la Fondation Essania.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8) Cain Lamarre – Facture concernant les honoraires professionnels en date de janvier 2021.

Résolution 2021-04-7725

Proposé par le conseiller Michel Mercier, appuyé par la conseillère Louise Gosselin, il est résolu d'autoriser le paiement de la facture de Cain Lamarre au montant de 963,08 \$ (taxes incluses) concernant les honoraires professionnels en date de janvier 2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9) Ressources humaines, service des loisirs – Embauche d'une coordonnatrice aux camps de jour pour l'année 2021.

Résolution 2021-04-7726

Proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par le conseiller Marcel Charpentier et résolu :

DE créer un poste de coordonnateur/coordonnatrice pour les camps de jour 2021 selon les modalités suivantes :

- du 15 mars au 3 mai : 7 heures par semaine;
- du 3 mai au 27 août : 35 heures par semaine.

QUE le taux horaire sera de 19,00 \$;

QUE le conseil nomme à ce poste madame Tricia Montminy en date des présentes;

QUE le conseil adopte, à titre de description de tâches, le document annexé

à la présente résolution pour en faire partie intégrante qui prévoit également les autres conditions applicables à cette employée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 10) Fin du lien d'emploi avec monsieur Patrick Vallée à titre de journalier conducteur de véhicules lourds.

Résolution 2021-04-7727

CONSIDÉRANT la réception d'une lettre datée du 9 mars 2021 transmise par monsieur Patrick Vallée informant le conseil municipal de sa démission au poste de journalier conducteur de véhicules lourds au service des travaux publics;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par le conseiller Michel Mercier et résolu :

Que la Ville de Cookshire-Eaton accepte la démission de monsieur Patrick Vallée en tant que journalier conducteur de véhicules lourds au service des travaux publics;

QUE cette démission est rétroactive au 9 mars 2021;

QUE le conseil municipal adresse ses remerciements à monsieur Patrick Vallée pour l'excellent travail accompli.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 11) Appel d'offres concernant l'abat-poussière pour 2021-2022-2023 – Adjudication de contrat.

Résolution 2021-04-7728

CONSIDÉRANT qu'à la fermeture de l'appel d'offres pour l'achat d'abat-poussière 2021-2022-2023, les soumissionnaires suivants ont déposé une offre :

Soumissionnaires	Prix au litre sans épandage (\$/L)	Prix au litre avec épandage (\$/L)	Total sans épandage incluant taxes (\$)
Somavrac	0.2435	0.2435	81 189.60
Les entreprises Bourget inc.	0.3100	0.3500	103 362.53
Multi Routes inc.	0.365	0.385	121 701.04
Innovative Building Product inc.	0.2699	0.2999	89 992.08
Enviro Solutions Canada Inc.	0.258	0.268	86 024.30

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par le conseiller Marcel Charpentier et résolu d'adjuger le contrat d'approvisionnement d'abat-poussière 2021-2022-2023 à Somavrac c.c., pour un montant de 81 189,60 \$ (incluant les taxes), conformément à leur soumission ouverte le 1^{er} avril 2021 et aux documents d'appel d'offres.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 12) Nomination de monsieur Christian Biron à titre de journalier conducteur permanent saisonnier.

Résolution 2021-04-7729

CONSIDÉRANT la nomination de monsieur Jean-Guy Désindes à titre de journalier conducteur véhicules lourds permanent complet qui occupait le poste de journalier conducteur permanent saisonnier au service des travaux publics;

CONSIDÉRANT que le poste journalier conducteur permanent saisonnier est un poste permanent et doit être comblé;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Michel Mercier, appuyé par le conseiller Pete Lachance et résolu de retenir les services de Christian Biron à titre de journalier conducteur permanent saisonnier, selon les recommandations du surintendant aux travaux publics et des dispositions de la convention collective en vigueur.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 13) Nomination de monsieur Jean-Guy Désindes à titre de journalier conducteur véhicules lourds permanent complet.

Résolution 2021-04-7730

CONSIDÉRANT la démission de monsieur Patrick Vallée qui occupait le poste de journalier conducteur véhicules lourds permanent complet au service des travaux publics;

CONSIDÉRANT que le poste journalier conducteur véhicules lourds permanent complet est un poste permanent et doit être comblé;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Pete Lachance, appuyé par le conseiller Marcel Charpentier et résolu de retenir les services de Jean-Guy Désindes à titre journalier conducteur véhicules lourds permanent complet, selon les recommandations du surintendant aux travaux publics et des dispositions de la convention collective en vigueur.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 14) Nomination de monsieur Tim Jervis-Read à titre de journalier conducteur permanent saisonnier.

Résolution 2021-04-7731

CONSIDÉRANT la démission de monsieur Jacques Pageau qui occupait le poste de journalier conducteur permanent saisonnier au service des travaux publics;

CONSIDÉRANT que le poste journalier conducteur permanent saisonnier est un poste permanent et doit être comblé;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Pete Lachance, appuyé par le conseiller Pete Lachance et résolu de retenir les services de Tim Jervis-Read à titre journalier conducteur permanent saisonnier, selon les recommandations du surintendant aux travaux publics et des dispositions de la convention collective en vigueur.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 15) Nomination de monsieur Curtis Vallée à titre de journalier permanent saisonnier.

Résolution 2021-04-7732

CONSIDÉRANT la démission de monsieur Michel Gagnon qui occupait le poste de journalier permanent saisonnier au service des travaux publics;

CONSIDÉRANT que le poste journalier permanent saisonnier est un poste permanent et doit être comblé;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par le conseiller Marcel Charpentier et résolu de retenir les services de Curtis Vallée à titre journalier permanent saisonnier, selon les recommandations du surintendant aux travaux publics et des dispositions de la convention collective en vigueur.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 16) Offre de service de F. Lapointe et fils concernant le forage vertical de la source du parc écoforestier.

Résolution 2021-04-7733

Il est proposé par le conseiller Mario Gendron, appuyé par le conseiller Michel Mercier et résolu d'accepter l'offre de service de l'entreprise F. Lapointe et fils au montant de 16 895,58 \$ concernant le forage vertical de la source du parc écoforestier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 17) Offre de service de LNA no 4723 concernant le forage exploratoire de la source Lavigne.

Résolution 2021-04-7734

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Cookshire-Eaton doit sécuriser la source d'eau Lavigne qui se situe dans le Parc écoforestier de Johnville afin de permettre la réalisation d'un projet de développement domiciliaire dans le secteur de Johnville;

CONSIDÉRANT QUE la firme LNA a produit une étude en 2017 qui concluait que la source Lavigne présentait un potentiel hydrologique pour le projet de développement domiciliaire;

CONSIDÉRANT QUE la firme LNA a produit l'offre de service numéro 4723 pour la phase 1 des travaux de réhabilitation de la source d'eau Lavigne;

Il est proposé par le conseiller Mario Gendron, appuyé par la conseillère Louise Gosselin et résolu :

QUE la Ville de Cookshire accepte l'offre de service numéro 4723 pour la conception de la galerie de captage projetée et la planification des travaux de la phase 1.

Cette résolution remplace et abroge la résolution numéro 2020-11-7534.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 18) Demande de subvention au PAVL.

Résolution 2021-04-7735

ATTENDU QUE la Ville de Cookshire-Eaton a pris connaissance des modalités d'application du volet Redressement et Accélération du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL);

ATTENDU QUE ce projet fait référence à l'Annexe S – Interventions retenues dans le cadre du PIIRL (chaussées) faisant partie intégrante de cette résolution;

ATTENDU QUE les interventions visées dans la demande d'aide financière concernant des routes locales de niveau 1 et/ou 2 et, le cas échéant, que celles visant le volet Redressement sont prévues à la planification quinquennale/triennale du Plan d'intervention ayant obtenu un avis favorable du ministère des Transports;

ATTENDU QUE seuls les travaux réalisés après la date figurant sur la lettre d'annonce sont admissibles à une aide financière;

ATTENDU QUE la Ville de Cookshire-Eaton s'engage à obtenir le financement nécessaire à la réalisation de l'ensemble du projet, incluant la part du Ministère;

ATTENDU QUE la Ville de Cookshire-Eaton choisit d'établir la source de calcul de l'aide financière selon l'option d'estimation détaillée du coût des travaux;

ATTENDU QUE le chargé de projet de la municipalité, M. René Lavigne, et M. Pierre Grondin, de l'entreprise EXP, agissent à titre de représentant de cette dernière auprès du Ministère dans le cadre de ce dossier;

POUR CES MOTIFS, sur la proposition de le conseiller Marcel Charpentier, appuyée par le conseiller Michel Mercier, il est résolu que le conseil de la Ville de Cookshire-Eaton autorise la présentation d'une demande d'aide financière pour les travaux admissibles, confirme son engagement à faire réaliser les travaux selon les modalités d'application en vigueur et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 19) Autorisation d'échange de lots avec monsieur Jean Tremblay et madame Lucie Foucault dans le secteur Johnville.

Résolution 2021-04-7736

CONSIDÉRANT la description technique d'une partie des lots 4 486 219 et 4 486 221 produite par l'arpenteur-géomètre, Christian de Passillé, en date du 13 janvier 2020 (minutes 13 810);

CONSIDÉRANT qu'une partie du lot 4 486 219 appartenant à la Ville de Cookshire-Eaton peut être échangée avec une partie du lot 4 486 221 appartenant à monsieur Jean Tremblay et madame Lucie Foucault dans le but de compléter un terrain appartenant à la ville et un terrain appartenant à monsieur Jean Tremblay et madame Lucie Foucault;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Mario Gendron, appuyé par le conseiller Pete Lachance et résolu;

QUE la Ville de Cookshire autorise l'échange des parties des lots mentionnées dans la description technique de l'arpenteur-géomètre, Christian de Passillé mentionnée ci-haut;

QUE la mairesse, Sylvie Lapointe, et le directeur général/secrétaire trésorier, Martin Tremblay, sont autorisés à signer, pour et au nom de la Ville de Cookshire-Eaton, tous documents concernant cet échange;

QUE les frais de l'échange et de l'avis cadastral concernant ce dossier soient

divisés également entre les deux parties et que les frais de mainlevée de l'hypothèque avec la Caisse soient assumés par monsieur Jean Tremblay et madame Lucie Foucault.

QUE le mandataire pour traiter ce dossier est Grondin, Guilbeault, Fontaine notaires S.A dont le bureau est situé au 80, rue Principale Est à Cookshire-Eaton.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 20) Autorisation d'échange de lots avec madame Nancy Ménard dans le secteur Johnville.

Résolution 2021-04-7737

CONSIDÉRANT la description technique d'une partie des lots 4 486 219 et 4 486 220 produite par l'arpenteur-géomètre, Christian de Passillé, en date du 10 septembre 2019 (minutes 13 567);

CONSIDÉRANT qu'une partie du lot 4 486 219 appartenant à la Ville de Cookshire-Eaton peut être échangée avec une partie du lot 4 486 220 appartenant à madame Nancy Ménard dans le but de compléter un terrain appartenant à la ville et un terrain appartenant à Mme Ménard;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Mario Gendron, appuyé par le conseiller Michel Mercier et résolu;

QUE la Ville de Cookshire autorise l'échange des parties des lots mentionnées dans la description technique de l'arpenteur-géomètre, Christian de Passillé mentionnée ci-haut;

QUE la mairesse, Sylvie Lapointe, et le directeur général/secrétaire trésorier, Martin Tremblay, sont autorisés à signer, pour et au nom de la Ville de Cookshire-Eaton, tous documents concernant cet échange.

QUE les frais de l'échange et de l'avis cadastral concernant ce dossier soient entièrement acquittés par la Ville de Cookshire-Eaton.

QUE le mandataire pour traiter ce dossier est Grondin, Guilbeault, Fontaine notaires S.A dont le bureau est situé au 80, rue Principale Est à Cookshire-Eaton.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 21) Demande de dérogation mineure numéro 2021-02-002 – 1580, chemin Spring.

Résolution 2021-04-7738

CONSIDÉRANT que par l'arrêté numéro 2020-008 de la ministre de la Santé et des services sociaux (22 mars 2020), les procédures d'adoption de règlements qui impliquent le déplacement ou le rassemblement de citoyens, y compris toute procédure référendaire, qui font parties du processus décisionnel d'un organisme municipal sont suspendue;

CONSIDÉRANT que la municipalité a remplacé la procédure normalement prévue par une consultation écrite annoncée 15 jours au préalable par un avis public;

CONSIDÉRANT qu'une demande de dérogation mineure est déposée par le propriétaire de l'immeuble situé au 1580, chemin Spring (lot 2 129 196);

CONSIDÉRANT que la demande est accompagnée de documents incluant plans et devis;

CONSIDÉRANT que le propriétaire demande à la municipalité d'accepter les dérogations suivantes :

- a) La distance entre l'abri attaché à la résidence et le garage est de 1,09 m;
- b) La distance entre une partie de la résidence et le garage est de 2,59 m au lieu de la distance permise de 3 m.

CONSIDÉRANT que le Comité consultatif d'urbanisme, à la suite de l'analyse de la demande, a donné un avis en faveur pour la demande de dérogation mineure 2021-03-003 lors de la séance du 23 mars 2021;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par le conseiller Mario Gendron et résolu d'accepter la demande de dérogation mineure 2021-02-002 selon les recommandations du CCU.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

22) Demande de dérogation mineure numéro 2021-03-003 – 95, rue du Parc.

Résolution 2021-04-7739

CONSIDÉRANT que par l'arrêté numéro 2020-008 de la ministre de la Santé et des services sociaux (22 mars 2020), les procédures d'adoption de règlements qui impliquent le déplacement ou le rassemblement de citoyens, y compris toute procédure référendaire, qui font parties du processus décisionnel d'un organisme municipal sont suspendue;

CONSIDÉRANT que la municipalité a remplacé la procédure normalement prévue par une consultation écrite annoncée 15 jours au préalable par un avis public;

CONSIDÉRANT qu'une demande de dérogation mineure est déposée par le propriétaire de l'immeuble situé au 95, rue du Parc (lot 4 487 384);

CONSIDÉRANT que la demande est accompagnée de documents incluant plans et devis;

CONSIDÉRANT que le propriétaire demande à la municipalité d'accepter les dérogations suivantes :

- a) L'emprise de l'escalier empiète de 3,35 m dans la marge de recul avant au lieu de 1,2 m;
- b) Les marches de l'escalier sont situées à une distance de 0,7 m de la ligne du lot au lieu d'être situées à une distance d'au moins 2 m de la ligne du lot.

CONSIDÉRANT que le Comité consultatif d'urbanisme, à la suite de l'analyse de la demande, a donné un avis en faveur pour la demande de dérogation mineure 2021-03-003 lors de la séance du 23 mars 2021;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Marcel Charpentier, appuyé par le conseiller Michel Mercier et résolu d'accepter la demande de dérogation mineure 2021-03-003 selon les recommandations du CCU.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

23) Demande de dérogation mineure numéro 2021-03-004 – 541-557, chemin Chute.

Résolution 2021-04-7740

CONSIDÉRANT que par l'arrêté numéro 2020-008 de la ministre de la Santé et des services sociaux (22 mars 2020), les procédures d'adoption de règlements qui impliquent le déplacement ou le rassemblement de citoyens, y compris toute procédure référendaire, qui font parties du processus décisionnel d'un organisme municipal sont suspendue;

CONSIDÉRANT que la municipalité a remplacé la procédure normalement prévue par une consultation écrite annoncée 15 jours au préalable par un avis public;

CONSIDÉRANT qu'une demande de dérogation mineure est déposée par le propriétaire de l'immeuble situé au 541-557, chemin Chute (lot 4 486 963);

CONSIDÉRANT que la demande est accompagnée de documents incluant plans et devis;

CONSIDÉRANT que le propriétaire demande à la municipalité d'accepter les dérogations suivantes :

- a) L'emprise de l'escalier empiète de 3,35 m dans la marge de recul avant au lieu de 1,2 m;
- b) Les marches de l'escalier sont situées à une distance de 0,7 m de la ligne du lot au lieu d'être situées à une distance d'au moins 2 m de la ligne du lot.

CONSIDÉRANT que le Comité consultatif d'urbanisme, à la suite de l'analyse de la demande, a donné un avis en faveur pour la demande de dérogation mineure 2021-03-004 lors de la séance du 23 mars 2021;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Mario Gendron, appuyé par la conseillère Louise Gosselin et résolu d'accepter la demande de dérogation mineure 2021-03-004 selon les recommandations du CCU.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 24) Demande de dérogation mineure numéro 2020-11-004 – 10-20, rue Prévost.

Résolution 2021-04-7741

CONSIDÉRANT que par l'arrêté numéro 2020-008 de la ministre de la Santé et des services sociaux (22 mars 2020), les procédures d'adoption de règlements qui impliquent le déplacement ou le rassemblement de citoyens, y compris toute procédure référendaire, qui font parties du processus décisionnel d'un organisme municipal sont suspendue;

CONSIDÉRANT que la municipalité a remplacé la procédure normalement prévue par une consultation écrite annoncée 15 jours au préalable par un avis public;

CONSIDÉRANT qu'une demande de dérogation mineure est déposée par le propriétaire de l'immeuble situé au 10-20, rue Prévost (lot 5 335 592);

CONSIDÉRANT que la demande est accompagnée de documents incluant plans et devis;

CONSIDÉRANT que le propriétaire demande à la municipalité d'accepter les dérogations suivantes :

a) Demande pour une marge de recul avant 6 m au lieu que 8 m.

CONSIDÉRANT que le Comité consultatif d'urbanisme, à la suite de l'analyse de la demande, a donné un avis en faveur pour la demande de dérogation mineure 2020-11-004 lors de la séance du 23 mars 2021;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Mario Gendron, appuyé par le conseiller Roger Thibault et résolu d'accepter la demande de dérogation mineure 2020-11-004 selon les recommandations du CCU.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

25) Appui à Unis pour la faune.

Résolution 2021-04-7742

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Cookshire-Eaton est une destination de choix pour les amateurs de chasse au chevreuil et que cette activité est un apport économique important;

CONSIDÉRANT QUE l'on constate une perte importante de la qualité des habitats fauniques entre autres dans les aires de confinement (ravage) par l'exploitation forestière au cours des dernières décennies;

CONSIDÉRANT QU'au Québec le dynamisme et la qualité de notre cheptel de chevreuils sont annuellement régulés par : la rigueur de nos hivers, le maintien d'habitats de qualité, la prédation et par le type de prélèvement que l'on effectue par la chasse, lequel peut affecter l'équilibre des ratios mâle/femelle;

CONSIDÉRANT QUE certaines modalités de gestion proposées dans le nouveau plan de gestion 2020-2027 ont suscité de nombreux irritants chez les chasseurs, les professionnels et l'industrie;

CONSIDÉRANT QUE selon les estimations du Ministère, le nombre de permis de chasse au chevreuil vendus est passé d'environ 170000 en 2007 à 130000 en 2019. Cette baisse de près de 26 % du nombre de chasseurs entraîne automatiquement moins de retombées économiques pour les régions du Québec;

CONSIDÉRANT QU'un des sondages réalisés par le ministère de la Faune, des Forêts et des Parcs en 2018 révèle qu'environ 72 % des chasseurs sont favorables à l'introduction de mesures réglementaires interdisant la récolte d'un mâle de moins de trois pointes d'un côté du panache (RTL B);

CONSIDÉRANT QUE les experts et biologistes du Ministère ayant travaillé sur ce projet mentionnent, entre autres, que cette expérimentation de la restriction de la taille légale des bois chez le cerf de Virginie au Québec aura des résultats très positifs sur la qualité de la chasse, la clientèle des chasseurs, les populations de cerfs et sur le maintien d'une densité de cerfs biologiquement et socialement acceptable;

CONSIDÉRANT QUE le ministre de la Faune, des Forêts et des Parcs a le pouvoir discrétionnaire selon le 3e alinéa de l'article 55 de la loi sur

l'aménagement durable du territoire forestier (chap. a-18.1) d'inviter à la table de gestion intégrée des ressources et du territoire, toute personne ou tout organisme qu'il estime nécessaire;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Le conseiller Pete Lachance, appuyé par le conseiller Michel Mercier et résolu;

QUE la Ville de Cookshire-Eaton appuie l'organisme Unis Pour la Faune (UPF) et se joint à eux pour demander au ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP) d'étendre l'expérimentation de la restriction de la taille légale des bois (RTLB) chez le cerf de Virginie sur l'ensemble du territoire Québécois.

QU'il soit inclus dans le plan de gestion actuel du cerf de Virginie (2020-2027) du MFFP d'autres mesures de gestion novatrices et adaptées aux particularités régionales. Les mesures préconisées par UPF, ont scientifiquement démontré qu'elles peuvent s'adapter aux différents types de territoire qu'ils soient agroforestiers ou forestiers et également s'appliquer aux différents niveaux de population de cerfs, qu'ils soient classifiés comme sous-optimal, optimal ou trop élevé.

QUE l'organisme Unis Pour la Faune (UPF) soit dorénavant appelé à participer et à collaborer à la Table de gestion intégrée des ressources et du territoire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 26) UMQ – Campagne « La démocratie dans le respect, par respect pour la démocratie ».

Résolution 2021-04-7743

CONSIDÉRANT l'arrivée des élections municipales en novembre prochain;

CONSIDÉRANT que l'Union des municipalités du Québec a mis en place le mouvement « La démocratie dans le respect, par respect pour la démocratie » visant à rappeler que le respect lors de débat politique;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par la conseillère Louise Gosselin, appuyé par le conseiller Mario Gendron et résolu que la Ville de Cookshire-Eaton adopte la déclaration jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 27) Journée Natalie Champigny.

Résolution 2021-04-7744

Proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par le conseiller Michel Mercier, il est résolu que la Ville de Cookshire-Eaton désire offrir un parrainage bronze pour un montant de 150 \$ dans le cadre de La journée Nathalie Champigny associée à la Fondation Christian Vachon.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

28) Renouvellement de l'autorisation de consommation d'alcool dans certains lieux publics de Cookshire-Eaton durant le période estivale 2021.

Résolution 2021-04-7745

CONSIDÉRANT les demandes des restaurateurs locaux de Cookshire-Eaton à donner l'autorisation à leurs clientèles de consommer un repas accompagné d'une boisson alcoolisée dans certains lieux publics de la ville;

CONSIDÉRANT la diminution des places assises de 50 % dans les restaurants en raison de la pandémie actuelle et du début de la saison estivale favorisant une augmentation de l'achalandage;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par le conseiller Mario Gendron et résolu;

QUE les endroits de la liste ci-dessous puissent accueillir les clients et les clientes des restaurateurs locaux de Cookshire-Eaton afin qu'ils puissent manger un repas pour apporter accompagné d'une boisson alcoolisée;

- Relais à Cookshire;
- Parc des Braves à Cookshire;
- Étang Cloutier à Cookshire;
- Parc du barrage à Sawyerville;
- Jardin communautaire de Sawyerville.

QUE la boisson alcoolisée soit obligatoirement accompagnée d'un repas pour apporter d'un des restaurateurs locaux de Cookshire-Eaton;

QU'il est permis de manger un repas accompagné d'une boisson alcoolisée entre 11 h 00 et 21 h 30 dans les lieux spécifiés ci-dessus;

QUE la limite de consommation d'alcool sur les lieux est d'une consommation par personne;

QUE cette autorisation soit en vigueur à partir du 1^{er} mai 2021 jusqu'à l'Action de Grâce, soit le 11 octobre 2021 inclusivement.

Cette autorisation a pour but d'aider nos restaurateurs locaux à satisfaire leur clientèle durant cette période difficile.

Une copie résolution sera remise aux restaurateurs locaux de la Ville de Cookshire-Eaton ainsi qu'à la Sûreté du Québec.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

29) Relocalisation de la bibliothèque de Sawyerville – Nouveau bail

Reporté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

30) MTQ – Demande de dédommagement concernant le dossier Mitchell/251.

Résolution 2021-04-7746

Proposé par la conseillère Louise Gosselin, appuyé par le conseiller Roger Thibault, il est résolu que la Ville de Cookshire-Eaton demande au ministère des transports de nous rembourser tous les frais liés au plan d'aménagement de l'intersection du chemin Mitchell et de la route 251 à Johnville exécuté par l'entreprise EXP.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 31) Dépôt du rapport financier et du rapport du vérificateur pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2020.

Résolution 2021-04-7747

Proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par le conseiller Mario Gendron, il est résolu :

D'adopter le rapport financier et le rapport du vérificateur pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2020, préparé par Raymond Chabot Grant Thornton senc, dont copie est jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante;

DE transmettre la présente résolution au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation du Québec.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 32) Cain Lamarre – Offre de service juridique 2021.

Résolution 2021-04-7748

Il est proposé par le conseiller Pete Lachance, appuyé par le conseiller Marcel Charpentier et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le mairesse, Sylvie Lapointe, et la direction générale ou tout autre représentant mandaté par la direction générale à recourir aux services du cabinet Cain Lamarre à même la banque d'heures et au besoin, au service de consultation, pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 33) Le boisé de Cookshire inc. – Facture pour la phase finale du projet résidentiel.

Résolution 2021-04-7749

Proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par le conseiller Michel Mercier, il est résolu d'autoriser le paiement de la facture de Le boisé de Cookshire inc. au montant de 1 537,21 \$ (taxes incluses) concernant les frais pour la phase finale du projet résidentiel du Boisé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

H. Autres sujets - Activités d'agglomération.

- 1) Embauche de pompiers.

Résolution 2021-04-7750

CONSIDÉRANT la fin du recrutement de masse de pompiers à temps partiel;

CONSIDÉRANT QUE les trois casernes de l'agglomération de Cookshire-Eaton avaient un besoin important de pompiers à temps partiel;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par la conseillère Louise Gosselin, appuyé par le conseiller Michel Mercier et résolu d'autoriser l'embauche des seize pompiers volontaires suivants afin de combler les besoins de l'agglomération de Cookshire-Eaton;

- 1) Victoria Lemire
- 2) Joey Dusseault
- 3) Tristan Coates
- 4) Mélissa Maclver
- 5) Maxime Dubuc
- 6) Samuel Charest-Lizotte
- 7) Anthony L'Espérance
- 8) Curtis Vallée
- 9) Antony Pomerleau
- 10) Xavier Perron
- 11) Jesse Bailey
- 12) Robin Prévost Cloutier
- 13) Alexandra Blanchette
- 14) Samuel Provost
- 15) Denis Robichaud
- 16) Anthony Lessard

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 2) Résultat du tirage au sort pour déterminer l'ancienneté des nouveaux pompiers.

Résolution 2021-04-7751

CONSIDÉRANT la fin du recrutement de masse de pompiers pour les trois casernes d'incendie de Cookshire-Eaton;

CONSIDÉRANT que la liste d'ancienneté des pompiers à temps partiel doit être mise à jour;

CONSIDÉRANT que seize pompiers à temps partiel ont été embauchés à la même date et qu'on doit déterminer par un tirage au sort l'ordre d'ancienneté de ces seize pompiers à temps partiel;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par la conseillère Louise Gosselin et résolu d'adopter l'ordre de l'énumération suivante, déterminé lors du tirage au sort qui a eu lieu le 30 mars 2021, en présence d'Éric Cloutier, Alain Carrier et de tous les pompiers :

- 1) Victoria Lemire
- 2) Joey Dusseault
- 3) Tristan Coates
- 4) Mélissa Maclver
- 5) Maxime Dubuc
- 6) Samuel Charest-Lizotte
- 7) Anthony L'Espérance
- 8) Curtis Vallée
- 9) Antony Pomerleau
- 10) Xavier Perron
- 11) Jesse Bailey
- 12) Robin Prévost Cloutier
- 13) Alexandra Blanchette
- 14) Samuel Provost
- 15) Denis Robichaud
- 16) Anthony Lessard

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 3) Municipalité de La Patrie – Autorisation de signature de l'entente pour le prêt d'officier.

Résolution 2021-04-7752

CONSIDÉRANT QUE Le service d'incendie de l'agglomération de la Ville de Cookshire-Eaton a reçu, le 22 octobre 2020, une lettre de la part de la municipalité de La Patrie;

CONSIDÉRANT QUE cette lettre demande au service d'incendie de l'agglomération de la Ville de Cookshire-Eaton s'il est possible qu'un de leur officier puisse agir à titre d'officier par intérim pour une durée indéterminée, étant donné que la municipalité de La Patrie a subi une vague de démission entraînant un manque de personnel important;

CONSIDÉRANT QUE le service d'incendie de l'agglomération de Cookshire-Eaton a accepté la demande de prêt d'officier;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Pete Lachance, appuyé par le conseiller Michel Mercier et résolution d'autoriser la mairesse, Sylvie Lapointe, et le directeur du service incendie de l'agglomération de Cookshire-Eaton, Éric Cloutier, à signer l'entente de prêt d'officier avec la municipalité de La Patrie.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

I. Propositions des membres du conseil.

J. Avis de motion.

- 1) Règlement 278-2021 – Modification 258-2019 – Général – SQ – Nuisance – Article 68.

Résolution 2021-04-7753

Avis de motion est donné par le conseiller Mario Gendron qu'il présentera à une prochaine séance un règlement concernant le Règlement 278-2021 modifiant le Règlement général 258-2019.

De plus, afin de préciser la portée du présent avis de motion et de dispenser le conseil de la lecture dudit règlement lors de son adoption, une copie du projet de règlement est remise aux membres du conseil présents et des copies supplémentaires seront disponibles pour les membres absents. La copie du projet de règlement et l'annexe jointes au présent avis de motion fait partie intégrante du présent règlement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

K. Étude et adoption de règlements.

L. Comptes du mois

Résolution 2021-04-7754

Compte salaires

161 223,00 \$

Compte général

202100235 (I)	JONATHAN DUCHARME	502,45 \$
202100248 (I)	JONATHAN DUCHARME	34,97 \$
202100251 (I)	HYDRO QUEBEC	29 112,92 \$

202100252 (I)	IGA	342,72 \$
202100253 (I)	BELL CANADA	1 440,23 \$
202100254 (I)	TELMATIK	254,38 \$
202100255 (I)	SCIES À CHAÎNE CLAUDE CARRIER INC.	797,63 \$
202100256 (I)	GRAVIÈRE BOUCHARD INC.	358,75 \$
202100257 (I)	BELL MOBILITÉ CELLULAIRE	830,65 \$
202100258 (I)	IMPRESSIONS HAUT-ST-FRANÇOIS	1 874,09 \$
202100259 (I)	LES ENTREPRISES DOLBEC COOKSHIRE	1 247,80 \$
202100260 (I)	ÉPICERIE JOHNVILLE ENR.	2 123,90 \$
202100261 (I)	DÉPANNEUR LACHANCE	35,36 \$
202100262 (I)	SUPERIOR SANY SOLUTIONS	57,32 \$
202100263 (I)	STAPLES AVANTAGE AFFAIRES	59,33 \$
202100264 (I)	LES CAMIONS INTER-ESTRIE INC.	678,73 \$
202100265 (I)	RESERVOIRS DES CANTONS INC.	195,47 \$
202100266 (I)	PUROLATOR	27,83 \$
202100267 (I)	HYDRAULIQUE CT	5 008,12 \$
202100268 (I)	PRÉVIMED	45,00 \$
202100269 (I)	SISCO SÉCURITÉ INC.	926,30 \$
202100270 (I)	LA CARTOUCHERIE	416,76 \$
202100271 (I)	GROUPE DEZIEL INC.	876,91 \$
202100272 (I)	BOUCHARD MATÉRIEAUX INC.	52,26 \$
202100273 (I)	GROUPE AKIFER INC.	143,72 \$
202100274 (I)	ACSIQ	425,41 \$
202100275 (I)	TRANSVISION COOKSHIRE INC.	775,42 \$
202100276 (I)	DUMAS ET FILS PIÈCES D'AUTOS	34,49 \$
202100277 (I)	TARDIF DIESEL INC.	337,83 \$
202100278 (I)	LABRIE ENVIRONNEMENTAL INC.	6 068,60 \$
202100279 (I)	PITNEY WORKS	468,37 \$
202100280 (I)	DEBOSELAGE EXPERT ASCOT	603,61 \$
202100281 (I)	GESTION PARASITAIRE INC.	247,20 \$
202100282 (I)	LES TRANSPORTS STANLEY TAYLOR (2015	114,96 \$
202100283 (I)	RÉGIE INTERMUNICIPALE EAST ANGUS	749,91 \$
202100284 (I)	CÂBLE-AXION DIGITEL INC.	340,88 \$
202100285 (I)	DISTRIBUTION SECURMED	384,83 \$
202100286 (I)	LES PNEUS ROBERT BERNARD	4 021,02 \$
202100287 (I)	SERVICE D'ENTRETIEN DE LUMIÈRES DE	1 134,92 \$
202100288 (I)	ROSS M. KIRBY	57,85 \$
202100289 (I)	L'ENTREPOT DU TRAVAILLEUR	464,38 \$
202100290 (I)	GLS	40,26 \$
202100291 (I)	SHRED-IT INTERNATIONNALE ULC	158,26 \$
202100292 (I)	PIÈCES D'AUTOS ANGUS	162,75 \$
202100293 (I)	COMMUNICATION PLUS	3 095,82 \$
202100294 (I)	PROCAMESTRIE INC	2 503,47 \$
202100295 (I)	ASYBCO	9 335,64 \$
202100296 (I)	LONGUS ESTRIE	321,57 \$
202100297 (I)	GARAGE NIELSEN ET FILS (SHELL)	573,71 \$
202100298 (I)	CJS ELECTRIQUE INC.	3 856,60 \$
202100299 (I)	SUPERIEUR PROPANE	1 086,75 \$
202100300 (I)	FONDS D'INFORMATION SUR LE TERRITOI	73,20 \$
202100301 (I)	COOPERATIVE NATIONALE D L'INFORMATI	310,44 \$
202100302 (I)	CURTIS VALLEE	38,40 \$
202100303 (I)	INFORMATIQUE INPRO	655,55 \$
202100304 (I)	CENTRE D'EXTINCTEUR SL	390,92 \$
202100305 (I)	SAUVETAGE NAUTIQUE INC.	3 851,66 \$
202100306 (I)	CENTRE LOCATION IDEALE ENR.	1 263,03 \$
202100307 (I)	ÉQUIPEMENTS LOURDS PAPINEAU INC.	3 012,67 \$
202100308 (I)	NETREVOLUTION	84,85 \$
202100309 (I)	CENTRE DE RENOVATION G. DOYON INC.	351,13 \$
202100310 (I)	WURTH CANADA LIMITÉE	692,08 \$
202100311 (I)	MAGBROOKE FURNITURE IND. INC.	39,42 \$
202100312 (I)	ENERGIR	380,43 \$
202100313 (I)	TRANSPORT GUY HAMEL	9 399,21 \$
202100314 (I)	CHEM ACTION INC.	551,88 \$
202100315 (I)	VALORIS - RÉGIE HSF ET SHERBROOKE	32 888,05 \$
202100316 (I)	ROBITAILLE ÉQUIPEMENT INC.	63,24 \$
202100317 (I)	MACPEK	7 563,66 \$

202100318 (I)	ADF DIESEL	3 008,15 \$
202100319 (I)	PATRICK BRETON	24,96 \$
202100320 (I)	GILLES L'HEUREUX	149,85 \$
202100321 (I)	CENTRE DE L'AUTO ROTHNEY INC.	1 453,76 \$
202100322 (I)	CONSTRUCTION GROUPE PRÉVOST INC.	1 287,72 \$
202100323 (I)	MATÉRIAUX PREVOST	170,06 \$
202100324 (I)	BERNARD DE LABRUÈRE	80,94 \$
202100325 (I)	TECHNOLOGIES CDWare INC.	268,53 \$
202100326 (I)	BERNARD BELANGER ENTREPRENEUR EL	299,22 \$
202100327 (I)	AQUATECH	2 653,16 \$
202100328 (I)	LOCATION COOKSHIRE INC.	247,76 \$
202100329 (I)	RESSORTS CHARLAND (SHERB.) INC.	83,56 \$
202100330 (I)	GROUPE ARCHIMEDE INC.	778,99 \$
202100331 (I)	AVIZO EXPERTS--CONSEIL	83,59 \$
202100332 (I)	THERMOSHELL	18 714,09 \$
202100333 (I)	FORMATION SAVIE INC.	7 437,74 \$
202100334 (I)	JEAN-PIERRE BERGERON	1 947,00 \$
202100335 (I)	ANN ROTHFELS	500,00 \$
202100336 (I)	BIBLIOTHÈQUE DE COOKSHIRE	500,00 \$
202100337 (I)	CORRIVEAU ROGER	500,00 \$
202100338 (I)	RENE ROY	192,50 \$
202100339 (I)	LUC DESLONGCHAMPS	202,40 \$
202100340 (I)	SYNDICAT DES POMPIERS VOLONTAIRES	67,50 \$
202100341 (I)	INFOTECH	2 289,78 \$
202100342 (I)	FEDERATION QUEBECOISE DES	5 076,86 \$
202100343 (I)	LAFORST NOVA AQUA INC.	4 633,78 \$
202100344 (I)	LES SERVICES EXP INC.	3 535,48 \$
202100345 (I)	CAIN LAMARRE SENCRL	389,64 \$
202100346 (I)	POLYVALENTE LOUIS-SAINT-LAURENT	100,00 \$
202100347 (I)	CROIX-ROUGE CANADIENNE, QUEBEC	923,44 \$
202100348 (I)	PLACE AUX JEUNES DU H.S.F	1 140,72 \$
202100349 (I)	TOURISME HAUT-SAINT-FRANÇOIS	500,00 \$
202100350 (I)	SPA DE L'ESTRIE	1 542,11 \$
202100351 (I)	COGESAF	75,00 \$
202100352 (I)	QUÉBEC MUNICIPAL	915,10 \$
202100353 (I)	GROUPE ULTIMA INC.	451,00 \$
202100354 (I)	FINANCIÈRE MANUVIE	16 045,65 \$
202100355 (I)	FLEETCOR CANADA MASTERCARD	664,81 \$
202100356 (I)	M.R.C. DU HAUT ST-FRANÇOIS	7 100,85 \$
202100357 (I)	ARCHITECH DESIGH	1 149,75 \$
202100358 (I)	FLEETCOR CANADA MASTERCARD	493,69 \$
202100359 (I)	INFOTECH	344,93 \$
202100360 (I)	AGENCE DU REVENU DU CANADA	34 387,25 \$
202100361 (I)	MINISTÈRE DU REVENU	74 771,64 \$
202100362 (I)	JEFF CROSS	2 900,00 \$
202100363 (I)	BERTRAND RUEL	477,30 \$
202100364 (I)	PROTECTION INCENDIE VIKING INC.	321,93 \$
202100365 (I)	FLEETCOR CANADA MASTERCARD	443,74 \$
202100366 (I)	INFOTECH	612,25 \$
202100367 (I)	PIERRE CHOUINARD & FILS	54 412,66 \$
202100368 (I)	CÉLINE BLAIS	100,00 \$
202100369 (I)	ALEXANDRE CÔTÉ-BRETON	50,00 \$
202100370 (I)	PASCAL YERGEAU	50,00 \$
202100371 (I)	GARAGE MARTIN DUSSEAUULT	2 069,55 \$
202100372 (I)	9172-1258 QUÉBEC INC.	11 497,50 \$
202100373 (I)	VILLE DE WATERVILLE	322,00 \$
202100374 (I)	RENE ROY	175,00 \$
202100375 (I)	BERTRAND RUEL	790,00 \$
202100376 (I)	BULWER COMMUNITY CENTER	2 281,46 \$
202100377 (I)	CANADIAN PACIFIC RAILWAY,COMPAGNY	1 784,76 \$
202100378 (I)	ANDRÉE GAGNON	199,22 \$
202100379 (I)	VILLE DE EAST-ANGUS	27 493,20 \$
202100381 (I)	FLEETCOR CANADA MASTERCARD	491,64 \$
202100382 (I)	AGENCE DU REVENU DU CANADA	10 542,19 \$
202100383 (I)	MINISTÈRE DU REVENU	26 916,28 \$
202100384 (I)	BÂTIRENTE	9 482,52 \$

202100385 (I)	FONDACTION	4 673,31 \$
202100386 (I)	SFL-PLACEMENT EN FIDUCIE	680,64 \$
202100387 (I)	DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE	2 602,16 \$
202100388 (I)	SYNDICAT DES TRAVAILLEURS ET DES	2 225,54 \$
202100389 (I)	SYNDICAT DES POMPIERS VOLONTAIRES	2 286,49 \$
202100390 (I)	REVENU QUÉBEC	163,20 \$
202100391 (I)	ALL SEASONS OUBLICATIONS LTD	341,15 \$
202100392 (I)	CANADIAN PACIFIC RAILWAY,COMPAGNY	8 800,00 \$
202100393 (I)	MARTIN TREMBLAY	109,82 \$
202100394 (I)	VISA	3 500,52 \$
202100396 (I)	CORPORATION E DÉVELOPPEMENT DE	574,88 \$
202100397 (I)	RECEVEUR GÉNÉRAL DU CANADA	1 933,87 \$
202100398 (I)	FLEETCOR CANADA MASTERCARD	353,80 \$

Total : 525 259,47 \$

Grand total : 686 482,47 \$

Proposé par le conseiller Mario Gendron, appuyé par le conseiller Marcel Charpentier, il est résolu que le directeur général/secrétaire-trésorier soit autorisé à payer les comptes du mois de la Ville de Cookshire-Eaton tels que présentés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

M. Varia

1) Garage de monsieur Therrien.

Résolution 2021-04-7755

Proposé par le conseiller Pete Lachance, appuyé par le conseiller Michel Mercier, il est résolu :

QUE la Ville de Cookshire-Eaton désire acquérir le garage appartenant à monsieur Raymond Therrien situé au 580, rue Albert dans le secteur Cookshire pour un montant de 10 000 \$;

QUE madame Sylvie Lapointe, mairesse, et monsieur Martin Tremblay, directeur général, soient autorisés à signer tous documents, pour et au nom de la Ville de Cookshire-Eaton, en lien avec cet achat.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

N. Période de questions.

O. Levée de la séance.

Résolution 2021-04-7756

Proposé par la conseillère Louise Gosselin, appuyé par le conseiller Mario Gendron, il est résolu que la séance soit levée à 19 h 30.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Sylvie Lapointe
Mairesse

Martin Tremblay
Directeur général/secrétaire-trésorier